

# AVIS A LA POPULATION

## VICE-MAIRE

Le Conseil communal a nommé M. Jean-Marc Régnier, « Vice-Maire 2017 ».

## ALARME

Un essai de sirène est prévu le **mercredi 1er février 2017 entre 13h30 et 14h00**.

## HORAIRE ECOPOINT

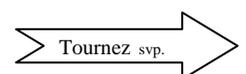
Malgré les multiples avertissements (affiches, tous-ménages, assemblées communales...), des déchets de toutes sortes sont retrouvés, plusieurs fois par semaine, dans la benne à papier/carton !

Le dernier en date (10.01.2017):



**Les Autorités communales ont décidé de réduire strictement les heures d'ouverture de l'Ecopoint. Dès lundi 16 janvier 2017 et jusqu'à nouvel avis, les dépôts se feront uniquement, sous surveillance, aux jours et heures suivants :**

- **Lundi**                      **08h-10h**
- **Mercredi**                    **16h-18h**
- **Samedi**                      **09h-11h**



# REMISE DES MERITES 2016

Les Autorités communales ont décidé, comme les années précédentes, de remettre sur pied une cérémonie de « Remise des mérites ».



Cette cérémonie a pour but de féliciter et 'rendre hommage' aux citoyennes et citoyens qui, durant l'année 2016, ont réussi avec brio leur CFC, diplôme scolaire, diplôme professionnel et/ou se sont distingué(e)s en gagnant un prix sportif, culturel, etc.



Nous donnons donc par le présent 'tous-ménages' la possibilité à tous les habitants d'annoncer les personnes qui remplissent les critères indiqués ci-dessus.

Pour ce faire, il vous suffit de compléter et retourner le coupon ci-après au Secrétariat communal jusqu'au 12 février 2017.

Le Conseil communal procédera ensuite à une évaluation des candidatures.



Attention : seules les inscriptions qui auront été effectuées par écrit au Secrétariat communal seront prises en compte.

La cérémonie de « Remise des mérites » aura lieu le vendredi 3 mars 2017 et sera suivie, pour ceux qui le souhaitent, par le traditionnel cortège du Feu des Brandons.

✂ \_\_\_\_\_

## *Annonce – méritant(s) 2016*

Nom/Prénom \_\_\_\_\_ Nom/Prénom \_\_\_\_\_

Prix, diplôme \_\_\_\_\_ Prix, diplôme \_\_\_\_\_

Branche, secteur \_\_\_\_\_ Branche, secteur \_\_\_\_\_

Remarque \_\_\_\_\_ Remarque \_\_\_\_\_

*Des formulaires d'annonce supplémentaires sont disponibles au Bureau communal (tél. : 032 / 474 47 43).*

